5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

L'absence de découpage en blocs de compétences pour la profession d'Orthopédiste-Orthésiste, profession de santé, est conditionnée à l'acquisition complète de la formation pour rendre autonome les professionnels comme le prévoie les textes, Article D4364-10 du code de la santé. La reconnaissance de la détention de l'habilitation est aussi réglementée par l'Arrêté du 1er février 2011, du ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

La profession d'Orthopédiste-Orthésiste est réglementée par le Code de la santé Articles L. 4363-2 et L. 4363-3 sanctionnant pénalement l'exercice illégal et l'usage sans droit de la qualité de cette profession. L'Article D4364-7 du code de la sante fixe les conditions d'accès à la formation. Les règles relatives à la formation conduisant au diplôme sont réglementées par l'Article D636-68 du code de l'éducation.

L'exercice de travail en équipe pluridisciplinaire décrit dans le référentiel est réglementé par les Articles D.344-5-11, D.344-5.12 et D.344-5-13 du Code de l'action sociale et des familles.



REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y		TIEL D'EVALUATION s modalités d'évaluation des acquis
exercées, les métiers ou emplois visés	compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
1- Accueil du patient, recueil de données et d'informations, examen clinique et diagnostic en orthopédie-orthèse Réalisation d'entretiens et consignation des informations dans le dossier de la personne.	C1. Conduire l'entretien de recueil d'informations et de données afin de faire une première évaluation de la situation de la personne en termes de perception du handicap, acception de l'appareillage et environnement social et familial	Mise en situation professionnelle reconstituée Il est demandé au candidat d'évaluer une situation de prise en charge d'une personne pour un examen clinique et de réaliser un diagnostic dans le domaine de l'orthopédie-orthèse. Le diagnostic sera réalisé sous forme écrite.	Pertinence de la recherche d'informations et des informations recueillies et utilisées : Plusieurs sources d'information sont utilisées : personne, données médicales, administratives, techniques, examens complémentaires, informations émanant des professionnels de santé. Les informations recueillies sont justes, fiables et vérifiées. Les éléments faisant obstacle au recueil d'information sont identifiés. Le recueil des informations (entretien, observation, échanges avec la famille etc.) est réalisé dans le respect des règles de bonnes pratiques du secret professionnel. Des explications sont données sur le choix des informations sélectionnées au regard d'une situation donnée. La douleur de la personne est prise en compte. L'appréhension et l'acceptation de l'appareillage sont prises en compte.

		Pertinence dans la hiérarchisation des informations: Les informations sélectionnées sont priorisées et hiérarchisées au regard de la pathologie, de son évolution potentielle et de la situation, de la demande, du projet de vie, et de l'environnement de la personne. Les informations sont bien sélectionnées, pertinentes, ciblées, adaptées à la situation interventionnelle et recueillies dans un ordre qui est explicité.
Analyse des demandes des personnes	C2. Etablir l'adéquation entre les données recueillies, les attentes de la personne et les objectifs d'appareillage orthétique sur mesure ou de série	La hiérarchisation des informations fait apparaître les éléments indispensables permettant de définir les principes et finalités de l'appareillage.
Prise de connaissance des informations liées au contexte de l'intervention.	C3. Analyser les éléments de la prescription médicale et des données médicales transmises par le prescripteur ou par l'équipe pluridisciplinaire	Les éléments de la prescription et des données médicales (radios, compte-rendu, dossier médical) sont expliqués Le vocabulaire médical utilisé est explicité
Réalisation de l'examen physique et des bilans fonctionnels et situationnels utiles à l'élaboration du projet d'appareillage.	C4. Évaluer les lésions corporelles, les déficiences, les limitations fonctionnelles, les douleurs en tenant compte du caractère d'urgence et des risques liés à la situation.	Les informations permettant d'évaluer une déficience, une limitation d'activité, une restriction de participation (liées à la personne, son environnement social et familial) sont identifiées Le caractère d'urgence de la situation ou de la
		prise en charge est identifié. Les risques liés à la situation ou à la pathologie sont identifiés.

	C5. Réaliser un examen physique, des bilans fonctionnels et situationnels en prenant en considération les protocoles techniques	Pertinence dans le choix et l'utilisation des outils et méthodes à disposition Le choix des protocoles techniques pour établir les bilans lésionnels, fonctionnels, situationnels est adapté à la personne et à la pathologie. L'ordre d'utilisation des protocoles, techniques et outils d'évaluation est adapté à la situation et justifié. Les méthodes et outils sont utilisés à bon escient et conformément aux protocoles.
Formalisation des résultats, du bilan, de l'anamnèse des solutions thérapeutiques d'appareillage optimisées au regard de la prescription.	C6. Réaliser un diagnostic dans le domaine de l'orthopédie-orthèse afin de définir l'orientation en matière d'appareillage	Cohérence du diagnostic établi : Le diagnostic s'appuie sur une analyse multidimensionnelle des différentes informations recueillies. Le raisonnement clinique, la démarche d'analyse des informations et les connaissances utilisées sont expliqués. Le diagnostic posé fait la synthèse des informations et définit l'orientation en matière d'appareillage.
Formalisation en solutions d'équipements de maintien à domicile ou d'aide à la mobilité.	C7. Définir les finalités de l'appareillage en intégrant les évolutions liées à la pathologie de la personne afin de concevoir un appareillage adapté.	La logique et les raisons des différents choix sont expliquées avec clarté.

2- Constitution des dossiers techniques et réalisation du plan d'appareillages orthétiques ou podologiques sur mesure Prise de mesures empreinte moulage pour l'appareillage. Établissement du dossier technique de l'appareillage et réalisation de la fiche technique.	C8. Mettre en œuvre des techniques de mesures, d'empreintes et de moulages permettant la mise en fabrication.	Mise en situation professionnelle reconstituée Etude de cas pratique et technologique A partir d'une prescription médicale qu'il doit analyser, le candidat doit concevoir et formaliser des solutions d'appareillage dans le domaine de l'orthopédie-orthèse au regard d'un projet d'intervention personnalisé. Un travail écrit de conception à partir du dossier technique de l'appareillage et la réalisation de la fiche technique sera à produire par le candidat.	Pertinence des différentes techniques: Le choix de la technique de mesure, d'empreinte, de moulage, classique ou numérique, est en rapport avec le projet d'appareillage. L'intimité, la pudeur, le confort et la sécurité de la personne sont respectés lors de la prise des mesures. Les règles d'hygiène, d'asepsie, les normes de sécurité sont respectées. Les techniques d'ergonomie et de manutention de la personne sont appliquées et les risques sont détectés. Les localisations topographiques, osseuses, musculaires, vasculaires et nerveuses sont repérées suivant l'appareillage prévu.
Préparation de la confection de l'appareillage orthétique et consignation de la planification de la fabrication.	C9. Concevoir et formaliser des solutions d'appareillage en fonction du diagnostic professionnel, et du cahier des charges, afin de choisir l'appareillage le plus adapté au besoin de la personne et à sa pathologie.		Cohérence du choix et de la conception de l'appareillage avec le diagnostic posé: Le choix de l'appareillage est argumenté. Il prend en compte la situation clinique et son caractère d'urgence, les spécificités de la personne, la compatibilité des mensurations avec les standards industriels, la fréquence et la durée du port de l'orthèse. La conception de l'appareillage correspond aux finalités recherchées: mettre au repos, soulager, prévenir, corriger, compenser, stabiliser, récupérer, remplacer, suppléer etc.

		Les actions mécaniques de l'appareillage sont en adéquation avec les buts à atteindre : immobilisation, limitation d'amplitude articulaire, traction dynamique, compression, contention, compensation, stabilisation, mise en décharge etc.
Dessin du plan d'appareillage (modèle, patron, gabarit de première etc.)	C10. Définir l'appareillage choisi selon la forme, la topographie, la géométrie de l'appareillage et les dispositifs complémentaires afin de concevoir un projet d'intervention personnalisé.	La forme de l'appareillage est en cohérence avec les objectifs tels que l'architecture, les appuis et contre appuis, les emplacements, la dimension, la taille etc.
Définition de l'ensemble des moyens nécessaires à la réalisation de l'appareillage : matériaux, techniques et procédés.	C11. Déterminer le ou les matériaux et dispositifs compatibles, les instruments à utiliser, les méthodes et les procédés d'applications appropriés pour la réalisation de l'appareillage	Le choix des matériaux est en cohérence avec leurs propriétés physiques, mécaniques et les performances attendues. Le choix du dispositif de compression est cohérent avec les objectifs thérapeutiques et avec les données recueillies. Les données d'application sont expliquées, argumentées et exploitables.
Réalisation de la fiche technique de fabrication comportant les caractéristiques techniques pour la réalisation de l'appareillage (descriptif exhaustif de l'appareil et des matériaux choisis, consignes de réalisation).	C12. Analyser et interpréter les données recueillies au cours de la constitution du dossier technique pour concevoir l'appareillage sur mesure.	Conformité de la mise en œuvre : La prise de mesure, d'empreinte, de moulage et de thermoformage est faite dans une position adéquate en fonction des buts recherchés, de la pathologie de la personne, de la situation de handicap, de la douleur. Les particularités anatomiques et morphologiques sont repérées, les asymétries fonctionnelles sont identifiées.

			Les positions correctives sont réalisées dans la posture appropriée pendant la prise d'empreintes, de mesure, de thermoformage et de moulage. Le choix et l'utilisation des matériaux de la prise d'empreinte, de la prise de mesure et du thermoformage/moulage tiennent compte de leurs caractéristiques physiques. L'utilisation du matériel classique ou numérique de prise de mesure, d'empreinte, de thermoformage, de moulage est conduite suivant les protocoles en vigueur. La fiabilité de la prise de mesure et de l'empreinte, du thermoformage/moulage est vérifiée et validée.
3-Réalisation des techniques de façonnage d'une orthèse en atelier ou en application directe En atelier Réalisation des opérations de façonnage (coulage, moulage, découpage, façonnage, limage, sciage, perçage, burinage, fraisage, cintrage) Réalisation des opérations d'assemblage (Repérage, traçage, dessin, fixation, soudure, couture etc.)	C13. Réaliser les opérations de façonnage et d'assemblage de l'appareillage en respectant le protocole de fabrication, les procédures et les règles de sécurité et d'hygiène.	Mise en situation professionnelle reconstituée Etude de cas pratique et technologique Le candidat devra mettre en œuvre les techniques de fabrication de l'appareillage dans le domaine de l'orthopédie-orthèse, évaluer l'adaptation de l'appareillage à la personne et mettre en œuvre les modifications.	Conformité dans les techniques de fabrication : Les opérations de façonnage sont réalisées dans les règles de l'art. (coulage, moulage, découpage, thermoformage, façonnage, limage, sciage, perçage, burinage, fraisage, cintrage etc.) Les opérations d'assemblage (repérer, tracer, dessiner, implanter, fixer, riveter, souder, coudre, coller etc.) sont exécutées en tenant compte des techniques et des matériaux. Les différents dispositifs sont ajustés : adjonctions, éléments moteurs, articulation etc.

Pose des différents dispositifs (adjonctions,		Un travail pratique portera sur la réalisation manuelle d'une technique et de sa mise en œuvre. Un travail écrit portera sur l'organisation, et la hiérarchisation d'un protocole de fabrication	Des contrôles sont analysés pour identifier les adaptations à effectuer. Cohérence entre le dossier technique et les
éléments moteurs, articulation) Utilisation des machines, outils et matériaux adéquats. Contrôle de l'architecture, de la géométrie et des spécifications.	C14. Organiser et hiérarchiser un protocole de fabrication en définissant les moyens humains et matériels nécessaires à la fabrication.		données de fabrication : La traduction du dossier technique en fiche de fabrication est exacte. La fiche de fabrication est claire, lisible et compréhensible et apporte les précisions nécessaires : données anthropométriques, alignement, angulations, descriptif de l'appareil, matériaux utilisés. Conformité des modalités de fabrication avec le protocole : Le protocole de fabrication est déterminé ; son déroulement est explicité et les moyens humains et matériels anticipés.
Respect des protocoles, des procédures, et des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales.	C15. Respecter les règles environnementales en tenant compte du calendrier de livraison afin de valider la planification de fabrication de l'appareillage.		La planification de la fabrication est organisée en tenant compte du protocole, de la durée de fabrication, de la technicité du projet, de la disponibilité des matériaux et du calendrier de livraison.
	C16. Aménager le poste de travail afin d'assurer le déroulement des différentes étapes de fabrication de l'appareillage.		Pertinence de l'organisation définie : L'aménagement du poste de travail est pertinent et permet une organisation adaptée.

Contrôle et validation de la conformité de l'appareillage par rapport à la fiche technique de fabrication et à la réglementation. Réalisation des finitions.	C17. Évaluer la conformité de l'appareillage au protocole, à la fiche de fabrication, les finitions et l'esthétique afin d'apporter les corrections nécessaires	Les règles liées à la traçabilité sont expliquées et appliquées. Les procédures de rangement et de nettoyage sont appliquées. Conformité de l'appareil à la fiche de fabrication: L'appareillage est évalué et conforme à la fiche de fabrication (structure, géométrie, dispositifs, cahier des charges, fiches techniques, norme et réglementation) Les anomalies sont repérées. Les finitions et l'esthétique de l'appareillage sont évaluées. Des actions correctives sont proposées et adaptées en cas d'anomalies ou de difficultés sur le dénouement du protocole de fabrication.
En application directe sur la Personne Mise en place des éléments propres à la protection des téguments, à la sécurité et au confort de la personne. Prise des repères topographiques et mesures. Confection éventuelle d'un patron.	C18. Mettre en œuvre la fabrication de l'orthèse en application directe sur la personne et en tenant compte de la sécurité et du confort.	Les règles de sécurité sont appliquées dans toutes les interventions, les risques spécifiques sont identifiés et les mesures appropriées sont prises. La mise en œuvre est conforme aux règles d'utilisation. La personne est confortablement positionnée dans la posture appropriée à la fabrication d'appareils sur mesure en application directe.

Mise en forme directe des différents matériaux (coulage, moulage, thermoformage etc.). - Assemblage. - Rectification de la forme.	C10. Mattre en forma les différents matérious de		Les opérations de façonnage, d'assemblage, de pose des différents composants sont réalisées avec délicatesse et en relation avec les contraintes liées aux pathologies.
 Rectification de la forme. Essayage de l'appareil. Réalisation des corrections nécessaires. Pose éventuelle des dispositifs (adjonctions, éléments moteurs, articulation) 	C19. Mettre en forme les différents matériaux de l'appareillage.		
Réalisation des adaptations et rectifications éventuelles (alignement, stabilité, équilibre, fixité)	C20. Mettre en œuvre les procédures de contrôles et les vérifications de l'appareillage		L'appareillage est évalué et conforme à la fiche de fabrication. Les anomalies sont repérées.
Réalisation des finitions	les vermeunens de l'apparentage		Les finitions et l'esthétique de l'appareillage sont évaluées.
4- Essayage de l'appareillage sur mesure, de série en situation d'utilisation, retouches, réglages, adaptations nécessaires, et livraison		Mise en situation professionnelle reconstituée	Justesse du positionnement de l'appareillage :
Pose de l'appareillage.	C21. Mettre en place et positionner l'appareillage sur la personne.	Etude de cas pratique et technologique Le candidat devra évaluer l'adaptation de l'appareillage ou de l'aide à la mobilité, le candidat	Les repères anatomiques sont pris en compte. La personne est positionnée en fonction des modalités de mise en place de l'appareil.
Observations de la bonne adaptation, de l'attitude générale en situation d'utilisation de la tolérance de l'interaction personne/appareillage des contraintes fonctionnelles ou de l'apport fonctionnel. Contrôle de la tolérance.	C22. Evaluer l'adaptation de l'appareillage sur mesure, de série, ou d'aide à la mobilité à la personne à l'aide de tests spécifiques afin de vérifier l'adéquation de l'appareillage à la personne.	devra réaliser l'essayage et mettre en œuvre des retouches/améliorations et la livraison Un travail pratique portera sur l'essayage la réalisation des	L'adaptation de l'appareil en situation statique et dynamique est effectuée La fonctionnalité et l'utilisation de l'appareil (fixité, volume, hauteur etc.) sont vérifiées.

		retouches, la livraison, et la facturation Un travail écrit portera sur l'adaptation de l'appareil	L'aide à la mobilité est installée en fonction des capacités de la personne et de sa situation. Les bilans, les tests et les outils de mesure pour évaluer l'adaptation de l'appareillage sont choisis avec pertinence Les conflits cutanés provoqués par l'appareillage sont éliminés. La douleur de la personne est prise en compte. Les corrections, aménagements et améliorations sont identifiés, explicités et réalisés.
Réalisation des retouches et adaptations des réglages.	C23. Réaliser les finitions de l'appareillage sur mesure ou de série en apportant les corrections, les améliorations et les aménagements au regard des tests réalisés et de la satisfaction de la personne afin de répondre aux fonctionnalités attendues.		Les remarques de la personne sont prises en compte et analysées. Les principes biomécaniques sont respectés. La capacité de mise en place et d'utilisation de l'appareillage et de ses éléments adaptables par la personne sont vérifiés. La satisfaction de la personne, des professionnels de santé et des aidants est mesurée et prise en compte.
Validation de l'appareillage avec la personne. Livraison des orthèses.	C24. Valider la conformité de l'appareillage sur mesure ou de série et sa finition en évaluant la capacité de la personne à manipuler l'appareillage ou		L'efficacité thérapeutique de l'appareillage est vérifiée. La tolérance et le confort de l'appareillage sont vérifiés. L'esthétique de l'appareillage au regard de la personne est vérifiée.

	à utiliser l'aide à la mobilité afin de livrer un appareillage adapté.		L'aide à la mobilité est adaptée à l'environnement et aux capacités de la personne. L'arbitrage entre l'efficacité fonctionnelle, les contraintes de l'appareillage et la satisfaction de la personne est explicité à partir d'une analyse bénéfices/contraintes. La décision de livraison est pertinente et explicitée.
5- Conseil, apport d'expertise professionnelle vis-à-vis de la personne, de son entourage, des équipes pluridisciplinaires et auprès de différents professionnels de santé Conseil, apport d'expertise professionnelle à la personne et à son entourage Conseil, information et formation pour la mise en place, le retrait et protocole d'utilisation de l'appareillage auprès de la personne et de son entourage	C25. Expliquer la démarche d'apprentissage à l'utilisation de son appareillage, sa mise en place et son retrait, le bon usage et l'entretien à la personne et à son entourage	Mise en situation professionnelle simulée Jeu de rôles Le candidat joue le rôle du professionnel et doit expliquer à la personne la démarche d'apprentissage d'utilisation de l'appareillage tout en expliquant ses enjeux et finalités Entretien oral	L'apprentissage des gestes et des positions avec l'appareil est enseigné et évalué. Les informations sur la mise en place et le retrait de l'appareillage sont individualisées et adaptées.
Information sur l'importance de l'hygiène de vie au regard de l'appareillage Sensibilisation de la personne et de son entourage à la surveillance, cutanée, trophique, vasculaire et nerveuse	C26. Conseiller la personne sur l'importance de l'hygiène de vie au regard de l'appareillage et sur la surveillance des signes anormaux	Le candidat doit expliciter le rôle d'accompagnement du professionnel vis-à-vis de la personne, son entourage et au sein d'une équipe pluridisciplinaire ainsi que les techniques de communication et les différents	Les informations sur l'hygiène de vie, le bon usage de l'appareillage et son entretien sont explicités.

Information sur la finalité et les bénéfices attendus de l'appareillage pour faire accepter ses limites d'utilisation et ses contraintes	C27. Expliquer le geste thérapeutique, les finalités, les bénéfices attendus et les enjeux de l'appareillage en accompagnant la personne afin d'obtenir l'adhésion aux contraintes imposées.	modes d'évaluation de la démarche éducative	Le geste thérapeutique et ses enjeux sont explicités et les réticences prises en compte et traitées. Les finalités et bénéfices attendus de l'appareillage sont explicités et les contraintes négociées avec la personne.
Apport de conseils et d'expertise au sein d'une équipe pluridisciplinaire ou auprès de différents professionnels de santé et médecins Conseil sur la prise en charge de la personne pour son appareillage dans le cadre de consultations multidisciplinaires Conseils techniques au médecin sur les possibilités d'appareillage, la rédaction de la prescription et aide à la décision et au traitement médico-chirurgical en tant que spécialiste de l'appareillage Échange sur la planification des actes de soin et de rééducation de la personne, par rapport à la réalisation de l'appareillage et à l'optimisation de son usage.	C28. Coopérer avec les professionnels de santé, les intervenants dans le champ social, économique et éducatif en identifiant son rôle dans le processus d'appareillage et la prise en charge des personnes afin d'apporter des conseils et son expertise sur l'appareillage et les traitements associés.		Les champs d'intervention et modalités de relation avec les différents acteurs de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès des personnes bénéficiaires sont identifiés et explicités. Les modalités de transmission d'information avec les autres professionnels sont adaptées. Le rôle de l'orthopédiste orthésiste dans la prise en charge de la personne est explicité. Les modalités de coopération ou de collaboration mises en œuvre pour optimiser la prise en charge sanitaire et médico-sociale de la personne sont expliquées et argumentées. Les avis techniques donnés aux professionnels de santé sont pertinents. La logique et les raisons des différents choix d'appareillages sont expliquées avec clarté. Les conseils, démonstrations, explications apportés aux professionnels tiennent compte du profil de chaque interlocuteur.

			La pratique de l'appareillage est questionnée et analysée au regard des règles de bonnes pratiques de la profession.
6- Organisation des activités et gestion de ressources Constitution et gestion du dossier de la personne, organisation de la traçabilité	C29. Elaborer le dossier administratif et médicotechnique en complétant l'ensemble du suivi de la personne et en assurant la traçabilité du dossier afin de l'archiver.	Mise en situation professionnelle reconstituée Le candidat doit expliciter la manière avec laquelle il gère et organise une structure et ses ressources	Conformité du dossier à la réglementation : La réglementation relative aux dossiers des personnes et à l'archivage est respectée. Le dossier de la personne est complet et mis à jour de façon régulière.
Gestion administrative et comptable de la structure	C30. Organiser la gestion administrative et comptable en utilisant les logiciels dédiés afin de suivre l'activité de sa structure.	Un travail écrit portera sur la démarche qualité, la réglementation professionnelle, la gestion administrative, comptabilité, des matériels ainsi que sur les règles d'hygiène et de sécurité	Conformité de l'élaboration des documents de gestion, du budget devis et facturation aux normes : Les éléments du bilan comptable sont identifiés et explicités Les devis sont conformes à la prescription et aux normes Les éléments de facturation et de remboursement pour la personne sont explicités.
Gestion, maintenance des matériels et des dispositifs médicaux et suivi des stocks	C31. Assurer la gestion et la maintenance et le suivi des stocks des dispositifs médicaux en sélectionnant les matériaux adaptés à la structure et aux activités		Les équipements et matériels nécessaires au fonctionnement de la structure sont identifiés Les matériels sont maintenus en bon état d'usage
Gestion et contrôle de l'hygiène et de la sécurité des locaux, des matériels et des personnels et élimination des déchets	C32. Organiser son espace professionnel et son intervention en fonction des normes de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et d'accessibilité des locaux afin d'assurer la qualité de son activité.		L'utilisation des matériels tient compte des règles de sécurité et d'hygiène en vigueur

	C33. Organiser et contrôler la gestion des déchets liés à son activité professionnelle dans le respect des règles et des procédures afin de répondre aux obligations légales.		Les normes et règlementations s'imposant aux locaux et matériels sont identifiées et expliquées Les règles régissant la circulation des déchets sont identifiées
Mise en œuvre de la démarche qualité et rédaction des documents requis pour l'activité de l'entreprise	C34. Établir les modes opératoires et procédures d'organisation de l'ensemble des règles et méthodes de travail avec les différents acteurs		Les normes de qualité, sécurité, ergonomie et traçabilité sont identifiées et appliquées. La satisfaction des bénéficiaires et des acteurs est prise en compte. L'objectif des documents est clairement identifié. Les documents professionnels sont rédigés avec clarté.
7- Veille professionnelle, études et recherches dans le domaine de l'orthopédie-orthèse et recherche sur la qualité du processus d'appareillage Recherche, analyse, échanges avec d'autres professionnels, veille technologique et règlementaire sur les pratiques professionnelles	C35. Analyser sa pratique professionnelle au regard de l'évolution du monde de la santé, des sciences et des techniques, des règles professionnelles et de l'éthique C36. Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels.	Etude de cas Le candidat doit, dans le cadre d'un mémoire professionnel, réaliser un travail sur une méthodologie de veille à partir d'études et recherches dans le domaine de l'orthopédie-orthèse et sur la qualité du processus d'appareillage. Il lui est demandé également d'analyser sa pratique professionnelle au regard de son environnement professionnel	L'analyse donne lieu à des modifications de pratique. Les résultats de travaux de recherche sont analysés, exploités et explicités pour la pratique professionnelle.

	C37. Identifier les axes d'amélioration de sa pratique professionnelle et les mesures de réajustement		Les domaines d'amélioration de sa pratique sont identifiés et des pistes de préconisation d'actions sont proposées
Réalisation de documents professionnels dans le cadre d'études, de recherches, de publication, de protocoles et procédures	re d'études, de recherches, de publication, de bibliographique en exploitant les bases de		Les articles ou parutions de recherche sont identifiés, analysés et classés selon leur utilisation dans la pratique professionnelle. Les bases documentaires disponibles sont utilisées efficacement, y compris en langue anglaise.
	C39. Formaliser et rédiger des procédures, protocoles et préconisations à partir de la recherche documentaire.		Les documents professionnels sont rédigés avec clarté.
	C40. Élaborer et présenter des documents professionnels en vue de communication orale et écrite.		Les techniques de recherche d'informations sont utilisées et explicitées. Les informations sélectionnées sont pertinentes et fiables.
8- Accompagnement d'étudiants et de nouveaux professionnels Mise en œuvre et conduite de séquences de travail auprès de l'équipe de travail (étudiants, nouveaux professionnels): réalisation, démonstration, réajustement d'appareillages etc.	C41. Piloter des situations d'apprentissage pour les étudiants et nouveaux professionnels par des conseils, des démonstrations, des explications et de l'analyse commentée de la pratique.	Etude de cas Le candidat doit, dans le cadre d'un mémoire professionnel, proposer une méthodologie d'élaboration d'un parcours d'intégration des nouveaux arrivants qui prend en compte un processus d'évaluation	Les conseils, démonstrations, explications apportés aux étudiants et nouveaux professionnels tiennent compte des objectifs d'apprentissage

ž •	C42. Evaluer les connaissances et les savoirs-faires mis en œuvre par les étudiants et nouveaux professionnels en lien avec les objectifs d'apprentissage	en lien avec les objecti d'apprentissage	Les transmissions de savoirs-faires et de connaissances sont organisées de manière progressive en tenant compte de l'évolution de l'apprentissage et difficultés rencontrées Des axes d'évolution permettant de faire progresser les étudiants et nouveaux professionnels sont identifiés. Les évaluations sont réalisées sur la base
			d'indicateurs et de critères précis qui tiennent compte des objectifs prédéfinis